

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
JUILLET / AOÛT 2022
N°40



P.06 **ÇA BOUGE**
QUAI GAMBETTA

P.18 **ON SORT**
CHALON DANS LA RUE



DOSSIER

**CHALON
AU FIL DE
L'ÉTÉ**

P.09

Le programme
de vos
animations

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en septembre 2022 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA BOUGE

08 COMMERCE



DOSSIER
CHALON,
AU FIL DE
L'ÉTÉ

P09

15 JEUNES

16 BIEN DANS MA VILLE

18 ON SORT



ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DES CRISES SUCCESSIVES SUR LES PLUS FRAGILES

Nous voici en plein été et les nombreuses animations organisées par la Ville de Chalon battent leur plein. J'espère que la météo, bien capricieuse cette année, vous permettra de profiter des guinguettes, des séances de ciné en plein air, des visites patrimoniales, des navettes fluviales, etc.

Si ces moments de détente sont indispensables pour le bon équilibre de chacun, rien ne doit nous faire oublier la situation dans laquelle vivent une partie de nos concitoyens : les crises successives qui nous frappent nous affaiblissent collectivement. Il est donc du devoir de la collectivité de mettre en place toutes les actions possibles pour préserver le pouvoir d'achat. Cette politique, voici bien longtemps que votre équipe municipale a décidé de s'en saisir.

Dès janvier 2016, deux ans à peine après notre élection, nous engageons la commune dans une dynamique de baisse des impôts locaux pour la taxe d'habitation, tout en gelant les autres taxes sur le foncier bâti et non bâti. Et les taux d'imposition communaux n'ont jamais été augmentés depuis afin de ne pas grever la trésorerie des ménages.

Début 2019, nous votons un plan tout aussi inédit de baisse des tarifs communaux. Les tarifs des secteurs jeunesse, scolaire, restauration, bibliothèque, vie associative, Maison des seniors, etc., ont tous été diminués de 10% et n'ont pas augmenté depuis cette date.

Dans le contexte économique et social que nous connaissons, nous poursuivons résolument notre travail en faveur des plus démunis. Au-delà du travail de terrain opéré par nos travailleurs sociaux, nous développons en particulier des aides facultatives via le Centre Communal d'Action Sociale. La Ville en propose aujourd'hui 11 différentes qui viennent en complément des aides de droit commun : chèque énergie, aide aux besoins de première nécessité comme l'alimentation, etc.

Notre rôle est d'anticiper les conséquences des crises que nous traversons et qui pèsent sur les plus fragiles d'entre nous. Plus que jamais, nous restons concentrés sur cet objectif.

Gilles PLATRET
Maire de Chalon-sur-Saône

 **BESOIN
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 40
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de B. Besançon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Estimprim ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 2^e trimestre 2022 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires



Voir la ville EN VERT

La municipalité délivre un permis de végétaliser qui permet aux Chalonnais de verdir les pieds d'immeubles et les rues avec des bacs fleuris, des plantations à même le sol ou encore des plantes sur les façades.
Voici comment obtenir votre permis.

Initié en 2021 au sein de plusieurs quartiers test de Chalon, le permis de végétaliser s'étend désormais à l'ensemble de la ville ! Ce dispositif, qui favorise l'embellissement de l'espace public, est une nouvelle manière participative et citoyenne de penser l'urbanisme. En effet, tout en laissant aux habitants la possibilité très concrète de proposer des projets de végétalisation, ce permis contribuera à favoriser la biodiversité en offrant refuge et ressources à la petite faune (insectes, oiseaux, etc.), à améliorer la qualité de l'air (absorption des microparticules), à rafraîchir notre espace public (ombrage) et, surtout, à créer des moments de convivialité entre des habitants unis par un même projet.

QUELS AMÉNAGEMENTS SONT POSSIBLES ?

Seul ou entre voisins, vous pouvez solliciter l'installation de bacs ou de pots (ces derniers sont fournis et posés par les habitants-jardiniers), demander la création de fosses de plantation ou l'aménagement des pieds d'arbre (les travaux de percement ou d'aménagement sont réalisés par la Ville) ou jardiner en pleine terre.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DES HABITANTS-JARDINIERS ?

Le permis a une durée de trois ans, il peut être renouvelé par courrier. L'habitant-jardinier s'engage donc, au minimum sur trois ans, à arroser et entretenir le dispositif mis en œuvre, à ne pas entraver le cheminement et à garantir l'accessibilité des usagers du domaine public. Il devra également planter des espèces peu consommatrices d'eau et ne pas utiliser d'espèces toxiques, hallucinogènes, épineuses, urticantes ou à trop grand développement et invasives. Concernant l'entretien, le désherbage devra être manuel, toute utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux étant strictement interdite.

COMMENT CANDIDATER ?

Vous pouvez déposer une demande de permis en remplissant le formulaire disponible sur chalon.fr avec la description de votre projet. Les dossiers peuvent être envoyés par courrier (Permis de végétaliser - Hôtel de Ville CS 70092 - 71100 Chalon-sur-Saône Cedex) ou par mail (estelle.montmailler@chalonsursaone.fr).

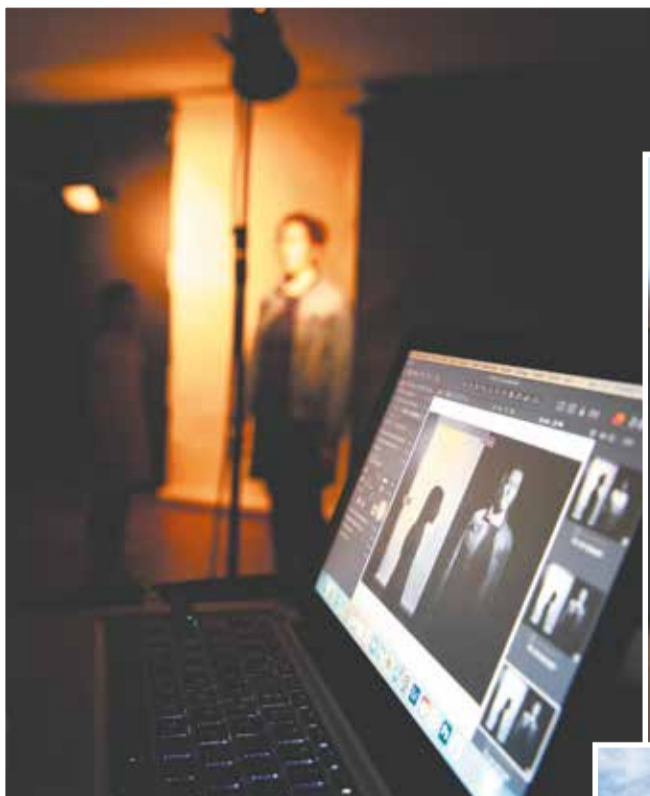
QUEL EST LE RÔLE DE LA VILLE DE CHALON ?

La Ville étudie la faisabilité du projet, l'oriente si nécessaire et autorise l'occupation temporaire de l'espace public. En prenant attache avec l'Architecte des Bâtiments de France, elle s'assure que le projet proposé ne nuit pas à la mise en valeur du patrimoine bâti. Si le projet est accepté, la municipalité s'engage à réaliser les travaux de percement des fosses de plantation sur la voirie ainsi que la pose de bordures de pieds d'arbre. Pour accompagner la mise en œuvre du projet, la commune met à disposition de la terre végétale et offre également la première plante.



1

Le public chalonnais s'est fait tirer le portrait pendant **La Nuit des Musées**



2

La Fête de la Biodiversité a révélé toute la richesse de la nature en milieu urbain



4

La belle histoire continue de s'écrire entre les petits lecteurs et **le Salon du Livre Jeunesse**



3

Nos collégiens ont dignement représenté Chalon à Paris pendant **le rallye citoyen « Educap City »**



5

Les joutes nautiques ont donné lieu à des duels épiques sur la Saône





6 La saison touristique bat son plein, les croisiéristes découvrent Chalons en arrivant par la Saône



GAMBETTA EST À QUAI !

La reconfiguration du quai Gambetta opérée depuis plusieurs mois arrive à son terme. **La transformation de cette nouvelle partie de la rive droite rapproche plus étroitement Chalon de sa rivière** et offre à tous les habitants un espace de promenade des plus agréables au plus près de l'eau.



La Saône, qui a forgé l'histoire et l'identité de Chalon, est un formidable atout pour notre qualité de vie. C'est pourquoi la revalorisation des bords de Saône est, depuis plusieurs années, une priorité absolue pour l'équipe municipale menée par Gilles Platret. Après les réaménagements réalisés sur le quai de la Monnaie, la place du Port Villiers et le quai des Messageries, le quai Gambetta présente à son tour un tout nouveau visage, plus propice à la détente et la circulation piétonne.

Pour que la rive droite présente une unité esthétique et architecturale, la promenade, qui profite de l'ombre apportée par les tilleuls et les platanes, a été traitée dans le même esprit que celle du quai des Messageries. Dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé ces dernières années sur les quais, la circulation automobile est apaisée avec la mise en place d'une zone 30 et le rétrécissement de la route. Le stationnement a été reconfiguré et maintenu. Au débouché de la rue des Lancharre, le nouveau square arboré et équipé de nombreux jeux fait depuis plusieurs mois déjà le bonheur des enfants et de leurs parents. Les équipements du quotidien des riverains ont également été repensés : le canisite a été repositionné et les containers de recyclage remplacés par des points de collecte enterrés, plus pratiques et plus esthétiques.

*Redonner aux quais
un rôle central dans
le quotidien des habitants et
poursuivre le développement
de Chalon par la Saône*

Ces aménagements, qui améliorent le cadre de vie et permettent à tous les Chalonnais de se réapproprier pleinement les bords de leur rivière, renforcent également l'attractivité touristique de la cité de Niépce. Le terme du chantier sur le quai Gambetta met un point final à la requalification des berges de la Saône entre les ponts Jean-Richard et Saint-Laurent. Dorénavant, la municipalité va travailler sur les réaménagements qui concerneront cette fois le quai de la Poterne et le quai Sainte-Marie avec toujours une seule et même ambition : redonner aux quais un rôle central dans le quotidien des habitants et poursuivre le développement de Chalon par la Saône.

LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN S'ÉTEND



Les travaux opérés par Chalon'Énergie se déroulent sur le secteur des rues Gloriette, Philibert-Léon Couturier, Denon et Banque.

Un réseau de chaleur (ou réseau de chauffage urbain) est un chauffage central à l'échelle de la ville : il permet d'alimenter des bâtiments (privés, publics, industriels...) en chauffage, en eau chaude sanitaire, etc. À Chalon, ce réseau est géré par Chalon'Énergie qui procède depuis plusieurs semaines à l'extension de son dispositif en centre-ville, induisant une période de travaux jusqu'à début octobre.

Pour que ces travaux se déroulent en toute sécurité, la circulation et le stationnement seront ponctuellement interdits sur plusieurs secteurs.

Jusqu'au 22 juillet : rue Gloriette, entre la rue Pasteur et la rue Philibert-Léon Couturier

Jusqu'au 29 juillet : rue Gloriette, entre la rue Philibert-Léon Couturier et la rue de Thiard

Du 18 juillet au 19 août : rue Gloriette entre la rue de Thiard et la rue de la Banque

Du 22 août au 16 septembre : rue Philibert-Léon Couturier

Du 22 août au 9 septembre : rue Denon

Du 24 août au 3 octobre : rue de la Banque, entre la rue Fructidor et la rue Lamartine

Pour chaque phase, un itinéraire de déviation sera mis en place. Vous pouvez en retrouver les détails sur chalon.fr

Les riverains qui seraient pénalisés par le fait de ne plus pouvoir accéder à leur garage peuvent bénéficier de la gratuité du stationnement de surface. Si vous êtes concerné, merci de contacter le service Gestion des domaines publics au 03 85 90 50 80 (avec un justificatif d'occupation du garage).

SANTÉ

LA CORONAROGRAPHIE SERA À CHALON !

La forte mobilisation générale autour de ce dossier d'intérêt public a finalement porté ses fruits. Une excellente nouvelle pour la santé publique à Chalon.



Mi-mai, après examen du dossier de coronarographie présenté par le centre hospitalier William-Morey, la Commission spécialisée de l'Organisation des Soins a rendu un avis favorable à la quasi-unanimité de ses membres. Cette annonce parachève des années de combat, de discussions et d'échanges au seul profit de la santé des citoyens.

La coronarographie à Chalon sera une avancée significative pour l'organisation et la qualité du système de soins du territoire. Les besoins de santé publique en la matière étaient avérés de longue date, c'est pourquoi le combat a été mené depuis bien des années. Son aboutissement est une excellente nouvelle pour tous les patients souffrant de pathologies cardiaques, qui verront ainsi les délais de leur prise en charge en urgence réduits, facilitant ainsi une baisse importante des risques pesant sur eux. Gilles Platret, Maire de Chalon, a confirmé que la municipalité participera aux investissements matériels nécessaires à l'aboutissement de ce projet dans les locaux de l'hôpital.

Du palace **AU PALAIS**

De l'hôtellerie de luxe à l'art de la table, il n'y a qu'un pas, aisément franchi par la nouvelle propriétaire du magasin *Ménager Cadeaux*.



Lorsqu'elle quitta Chalon peu avant sa majorité, Marie-Claire Gandin n'imaginait pas qu'elle partait parcourir le globe. Gouvernante de formation, cette jeune femme un temps expatriée en Angleterre a très vite évolué professionnellement dans le secteur de l'hôtellerie de luxe. « *J'ai travaillé dans un groupe allemand pour lequel je réorganais des procédures de travail dans les hôtels que nous reprenions* ». Ses expériences aux Antilles, aux Seychelles mais également à Paris, où elle œuvra au sein du prestigieux palace *Le Bristol*, ont offert de belles lignes à son CV. Il y a quelques années, c'est à Chalon qu'elle décida de mener sa reconversion professionnelle. « *Je souhaitais retrouver mes racines et ma famille* », explique-t-elle. « *Et professionnellement, j'avais depuis longtemps des envies d'indépendance* ».

Le rachat du magasin *Ménager Cadeaux* s'est imposé comme une évidence. « *Je connaissais le magasin, mon frère y avait même déposé sa liste de mariage* ». Bien plus qu'un simple commerce, elle a repris une clientèle fidèle, très attachée à cette boutique familiale implantée depuis près de 40 ans à Chalon. Or de son ancienne vie, Marie-Claire a conservé un vrai sens du service à la personne et un excellent relationnel avec les clients. « *J'aime apporter de l'aide et conseiller les gens* ». Ustensiles de cuisine et de pâtisserie, vaisselles, objets d'œnologie ou de décoration, elle se fera un plaisir de vous guider dans le vaste univers de l'art de la table.

Ménager Cadeaux, 5 rue du Pont. Tél. : 03 85 48 05 26
Du mardi au samedi, de 10h à 12h15 et de 14h à 19h. Dimanche de 10h à 12h30

LA NOUVELLE *vie* DES VÊTEMENTS POUR ENFANTS

Une nouvelle boutique d'articles pour enfants a ouvert ses portes.
Sa particularité ? Les rayons présentent des produits d'occasion de qualité.

À vis aux parents qui souhaiteraient opter pour une alternative économique et écologique au moment d'équiper leurs enfants : *O Bout'Chou* est une boutique où vous trouverez vêtements, jouets, livres et articles de puériculture de seconde main. L'univers est dédié aux enfants âgés de 0 à 12 ans, les différents portants classés par âge affichent des prix très attractifs.

Depuis le 24 mai, Sylvie Boyer a ouvert cette boutique avec son compagnon, Philippe Barlet. Une reconversion professionnelle pour cette Chalonnaise. Issue du milieu médical - elle a été aide médico-psychologique - elle a dû changer d'orientation et a travaillé en crèches ou encore dans des écoles maternelles après avoir été « nounou ». Elle voulait donner un nouveau souffle à sa carrière tout en demeurant dans l'univers de l'enfant. « *C'est un concept qui plaît beaucoup à ma clientèle*. » Face à la multiplication des sites de revente d'articles de seconde main, l'avantage d'*O Bout'Chou* réside en la possibilité de constater l'état et d'essayer les produits, tous sélectionnés avec rigueur. « *Ils doivent se rapprocher le plus possible de produits neufs, je ne propose que du qualitatif* ».

O Bout'Chou, 8 rue du Pont. Tél. : 07 83 49 11 12
Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h15 à 19h



CHALON AU FIL DE L'ÉTÉ

En juillet comme en août, votre ville n'a qu'un souhait : offrir une saison estivale inoubliable à tous les Chalonnais !

Les quais de Saône seront de parfaits lieux de détente et de fêtes grâce aux guinguettes qui se succéderont au Port Villiers, sur le quai de la Monnaie et au bastion Sainte-Marie.

Au jardin géobotanique, de délicates parenthèses artistiques animeront vos douces soirées tandis qu'au cloître Saint-Vincent, plusieurs concerts intimistes composeront la bande originale de votre été. Ils nous racontent de jolies histoires chaque année, les comédiens des *Rondes de Nuit* proposeront des visites originales du magnifique théâtre Piccolo. Vous êtes plutôt ciné ? Sept toiles sous les étoiles seront projetées dans nos différents quartiers.

Sans oublier *Chalon dans la rue* ou les réjouissances de la fête nationale, vous ne manquerez pas d'idées pour remplir votre agenda estival.





Embarquez AU PORT VILLIERS



Impossible de passer à côté, la guinguette du Port Villiers est une tradition qui lance véritablement les festivités des étés chalonnais. Tous les jours, dès 16h, elle accueille chaleureusement les Chalonnais et les visiteurs de notre ville pour un goûter ensoleillé, un apéro entre amis, un dîner en famille ou une soirée concert. L'avancée sur la Saône devient une scène au charme incomparable où les groupes se succèdent quotidiennement pour rythmer vos soirées. Jazz, chanson française, pop, folk, rock... le répertoire ne manque pas de diversité.

Sur la place, sous l'œil bienveillant de la statue de Niépce, quatre chalets de restauration salée et sucrée (Cha'lon Bar, Alsoufi cuisine syrienne, MIB et Che'Empanadas, Fritouille) cuisinent pour combler les petites fringales ou les grosses faims. Et pour que vous puissiez prendre un bain de soleil en journée ou une pause fraîcheur le soir venu, des transats, des parasols et des chaises sont à disposition en permanence. Vous l'aurez compris, tout est mis en œuvre afin que vous passiez de bons moments au bord de l'eau... ou même sur la rivière ! En effet, tout au long de l'été, c'est également au Port Villiers que vous pourrez embarquer sur la navette fluviale qui assurera quotidiennement des traversées jusqu'à la prairie Saint-Nicolas.

Jusqu'au dimanche 17 juillet de 16h à 23h30



Navette fluviale
Jusqu'au 21 août - Du lundi au vendredi de 14h à 19h, les samedis et dimanches de 11h à 19h
2 € la traversée



JOUR DE FÊTE

Entre patriotisme et festivités, le 14 juillet demeure une journée singulière dans l'agenda estival. À Chalon, la fête nationale est toujours dignement célébrée. Fidèle au rendez-vous depuis des années, le Yacht Club organisera des régates en amont du pont de Bourgogne dès 9h puis des démonstrations de ski nautique en fin de journée. À 19h, tous les Chalonnais sont conviés sur l'esplanade de la Légion d'Honneur pour assister à la cérémonie patriotique et au défilé militaire. Une fois la nuit tombée, les membres de l'Asprenaut assureront une descente aux flambeaux sur la Saône, un joli spectacle suivi à 22h30 du grand feu d'artifice tiré depuis les Granges Forestier. Pour terminer cette journée dans la joie et la bonne humeur, rendez-vous dès 23h sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour danser au rythme du grand bal populaire.

LA RUE EST *à vous*

Après deux années hors du temps, le festival *Chalon dans la rue* fait son grand retour dans le monde de maintenant ! Cirque, danse, théâtre, marionnettes, performances, musique, déambulations... les spectacles s'enchaînent du petit matin jusque tard dans la nuit. Cette édition 2022 commence le 20 juillet avec *L'aube de la création*, journée dédiée à des parcours surprises de 2 à 3 maquettes de spectacles où vous ne saurez ni ce que vous allez voir, ni où. Et dès le lendemain, 150 compagnies d'arts de rue investissent la ville et transforment Chalon en une scène à ciel ouvert (voir pages 18-19).

Chalon dans la rue du 20 au 24 juillet
Toutes les infos sur chalondanslarue.com

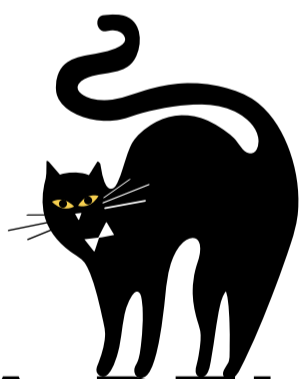


Cultivons notre jardin



Des créations artistiques originales vous attendent au parc Georges-Nouvelle. Véritable bulle de quiétude au cœur de Chalon, le jardin géobotanique soigneusement décoré et illuminé accueille une douzaine de soirées hors du temps. Laissez vagabonder votre imaginaire avec les histoires extraordinaires de conteuses inspirantes et inspirées, partez en balade musicale, trouvez un peu de réconfort à l'écoute de berceuses pour adultes, visitez tous les recoins du jardin en compagnie des experts des Espaces Verts, fredonnez pendant les concerts et riez devant des spectacles qui joueront volontiers avec la nature environnante. Chaque soir, l'effervescence de la ville laissera place à une ambiance paisible et féerique dans les allées de ce jardin que vous découvrirez sous un autre jour. Gratuites, ces représentations nécessitent pour la plupart une inscription préalable (03 85 90 50 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30).

**Du lundi 25 juillet au vendredi 5 août
au jardin géobotanique**



À LA BELLE ÉTOILE



Au mois d'août, nous vous invitons dans la plus grande salle de cinéma de Chalon. En plein air, elle vous permettra d'apprécier le 7^e art dans la douceur des belles soirées d'été. Rendez-vous pour toute la famille, cette nouvelle édition du « Ciné sous les étoiles » alternera entre comédies et films d'animation lors des sept séances qui seront projetées dans les différents quartiers de Chalon. En lever de rideau de certaines séances (4, 11, 18 et 23 août), des vols captifs à bord de la montgolfière de la Ville seront organisés (inscription obligatoire en contactant le 03 85 90 50 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30). Pour apprécier vos séances dans les meilleures conditions, n'oubliez pas vos plaids ou serviettes, des buvettes proposeront un service de boissons et de petite restauration.



Ciné sous les étoiles

Début des séances à 21h30

En cas de mauvais temps, projection des séances en intérieur, à la salle Marcel-Semba

- Jeudi 4 août** - Granges Forestier : Kaamelott
- Mardi 9 août** - Aubépins : Les Croods 2
- Jeudi 11 août** - Stade Léo Lagrange : Mystère à Saint-Tropez
- Mardi 16 août** - Square Chabas : Bigfoot Family
- Jeudi 18 août** - Parc de la biodiversité : Le sens de la famille
- Mardi 23 août** - Lac des Prés Saint-Jean : Baby Boss 2
- Jeudi 25 août** - Plaine de jeux Plateau Saint-Jean : Pierre Lapin 2

FARNIENTE SUR LE QUAI DE LA MONNAIE

Les guinguettes traversent la Saône et s'installent sur l'île Saint-Laurent où elles proposeront de belles soirées musicales aux aoûttiens. La petite avancée au-dessus de la rivière deviendra une scène bucolique pour la dizaine de groupes qui se produiront chaque soir à partir de 20h. Folk (MUE, Zaone), musiques du monde (Fanfare Couche-Tard), jazz manouche (Jeremy Dutheil en duo), rock (Sioban), swing (Swing me tight), musique africaine (Père et fils), ensemble des balkans (Aalma Dili), chanson française (Jeannette Berger)... la bande originale de cette semaine sur le quai de la Monnaie vous fera voyager aux quatre coins du globe. Le RDV Bar, établissement bien connu des habitués de l'île, assurera un service de restauration et de rafraîchissements pour que vous puissiez apprécier les concerts dans les meilleures conditions. Résolument pensée pour les soirées en famille et entre amis, cette guinguette du quai de la Monnaie accueillera également quotidiennement un marché de l'artisanat : bijoux naturels, objets décoratifs en vitrail, épices, petite maroquinerie, gravures... vous trouverez de quoi vous faire plaisir ou un cadeau à offrir !



Du samedi 6 au dimanche 14 août
De 17h à 22h




L'évasion
AU BASTION

La deuxième quinzaine du mois d'août commence, la fin des grandes vacances approche, le bastion Sainte-Marie sera donc le lieu idéal pour prolonger les congés avec des guinguettes les pieds dans l'eau. Au plus près de la Saône, les activités nautiques s'imposent naturellement. Tous les jours, des pédalos seront mis à disposition afin que vous puissiez profiter d'un moment de calme et de fraîcheur sur la rivière. Pour les plus petits, des mini-embarcations et des rouleaux gonflables géants flotteront librement dans des bassins installés spécialement pour l'occasion. Il fait chaud ? Passez une tête (ou un peu plus) sous la grande aire de brume, coup de frais assuré ! Si vous souhaitez éliminer les glaces, boissons et autres friandises dégustées sur les terrasses des deux chalets de restauration présents sur le site, plusieurs cours de zumba seront dispensés gratuitement. Vous préférez les valse, le tango ou le cha-cha-cha ? Quatre thés dansants animés par Claudette (16 août), Tony Fontaine (18 août), Gilbert Drigon et son orchestre (23 août) et Presto (25 août) occuperont vos après-midi.

Du samedi 13 au dimanche 28 août
De 14h à 20h (fin des activités à 19h)



COUP DE THÉÂTRE AU PICCOLO

Depuis plusieurs années, les comédiens de l'association « Les Rondes de Nuit » imaginent des visites théâtralisées des lieux emblématiques du patrimoine chalonais. Après avoir guidé le public au cœur du château de la Loyère et dans la pièce des coffres de l'ancienne Banque de France, c'est une salle de spectacle incontournable de Chalon qui sera à l'honneur : le théâtre Piccolo. Pour la petite histoire, c'est le Chalonais Émiland Gauthey, sous-ingénieur des États de Bourgogne, qui fournit à la ville vers la fin du XVIII^e siècle les plans et les dessins de ce théâtre à l'italienne. Édifié quelques années plus tard sur un terrain ayant appartenu à l'ordre jésuite et racheté par la commune, il s'inspirait fortement de l'Opéra de Versailles. De ce premier bâtiment ne subsistent que les volumes intérieurs et la façade, le décor intérieur ayant été entièrement remanié en 1886. Histoire, anecdotes, légendes, les artistes vous dévoileront tous les secrets en vous guidant dans les dédales et les coulisses de ce sublime petit théâtre à l'italienne. Et peut-être apercevrez-vous le fameux fantôme qui a quitté un opéra célèbre pour trouver refuge à Chalon...

Rondes de Nuit

Théâtre Piccolo, 34 rue aux Fèvres

Au mois d'août, les mercredis 3, 10, 17, 24, 31 ; les vendredis 5, 12, 19, 26 ; les dimanches 7 et 28.

Rendez-vous à 20h15 sur la place du Théâtre - 10 € (plein tarif), 8 € (groupes et tarif réduit)

Réservation à l'Office de Tourisme au 03 85 48 37 97



LE CLOÎTRE, À VOIX HAUTE ET À VOIX BASSE

Depuis sa réouverture au public en 2019, le cloître restauré de la cathédrale Saint-Vincent accueille ponctuellement des rendez-vous culturels qui se prêtent à la spiritualité des lieux. C'est notamment le cas des concerts intimistes qui composent la programmation de l'événement « La Saison du Cloître ». Pour sa deuxième édition, ce temps fort musical a souhaité mettre en valeur des voix singulières. Au centre du bel édifice, les timbres des différents interprètes profiteront d'une acoustique exceptionnelle pour offrir toute leur superbe. Du jazz, un récital piano-voix et des notes de Fado, voici ce qui vous attend lors des trois ultimes prestations de cet été 2022. Vendredi 15 juillet, le septet jazz La Sido interprétera un répertoire créé par la jeune chanteuse Sidonie Dubosc où se répondent la fantaisie grinçante de Boris Vian et la profondeur énigmatique de Léo Ferré. Vendredi 5 août, composez un aller simple pour le Portugal en venant écouter la chanteuse Maria Pereira, reine

du Fado, ce blues enivrant mêlant tristesse et espérance. Le vendredi 2 septembre, la mezzo-soprano Beth Taylor et la pianiste Marcia Hadjimaros clôtureront la saison avec « L'heure exquise » un récital explorant les plus belles musiques pour voix et pianos des compositeurs et compositrices français, autrichiens et anglais des XIX^e et XX^e siècles.

LA LITTÉRATURE BOURGUIGNONNE À L'HONNEUR

Franc succès lors de sa première édition en 2021, « Le Cloître des Livres » continuera d'écrire son histoire naissante avec les lecteurs chalonais. Avec l'appui de librairies partenaires, ce salon des auteurs bourguignons réunira de nombreuses plumes dans la quiétude du cloître de la cathédrale. Tout le week-end, les écrivains de notre région seront disponibles pour présenter leurs bibliographies, discuter avec le public et dédicacer leurs derniers ouvrages.

La Saison du Cloître

Vendredi 15 juillet, vendredi 5 août et vendredi 2 septembre

10 € (plein tarif), 5 € (tarif réduit)

Réservation à l'Office de Tourisme au 03 85 48 37 97 ou sur www.achalon.com

Le Cloître des Livres

Samedi 10 et dimanche 11 septembre - Entrée libre



LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

BIEN ACCUEILLIR LES FAMILLES : UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE !

L'équipe municipale poursuit sa politique volontariste en matière d'accueil, d'accompagnement et de soutien des familles. Depuis sa création en 2019, la Maison de la Famille permet à chaque foyer, quelle que soit sa composition ou sa situation, de trouver des réponses aux différentes situations rencontrées au quotidien. Cette structure conseille les familles sur les nombreux services et dispositifs auxquels elles peuvent bénéficier tout en proposant des actions collectives de soutien à la parentalité.

Par ailleurs, le lancement en 2018 du dispositif « À vous d'inventer la Ville », permettant à chaque citoyen de proposer des projets pour améliorer son cadre de vie, a impulsé la création de nombreuses installations dédiées aux familles et notamment aux plus jeunes : mur d'escalade au parc Georges-Nouvelle, ajout de jeux sur l'esplanade Michel-Allex, création d'un nouvel espace ludique au cœur du quartier de Boucicaut, installation de city-stades au Plateau Saint-Jean et aux Charreaux.

Qui plus est, la revalorisation des bords de Saône que nous avons engagée depuis plusieurs années, nous a permis d'offrir aux familles des nouveaux lieux de détente qualitatifs : jeux en bois du square du Châtelet, aménagement du quai de la Monnaie et, tout dernièrement, sur le quai Gambetta rénové, un grand parc de jeux arboré que de nombreuses familles ont immédiatement adopté.

Enfin, les animations de l'été témoignent de l'attention que nous portons à toutes les familles chalonnaises. Les Maisons de quartier se mobilisent autour de « Quartiers d'été », la Maison des Seniors propose un agenda foisonnant, les musées et l'Espace Patrimoine nourrissent l'esprit et les guinguettes rythment les vacances... Sans oublier les travaux qui vont bientôt commencer pour transformer le Carmel en centre de loisirs au profit des jeunes de Chalon !

En 2022, plus que jamais, il fait bon vivre à Chalon en famille !

LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Les rapports du GIEC se suivent et ne se ressemblent plus. A force de ne rien faire, ou si peu, le temps pour éviter la catastrophe climatique nous est désormais compté. Cette année l'eau manque. Dans notre département aussi. Les « épisodes » de chaleur se multiplient. Notre agriculture est mise à mal. La biodiversité se dégrade encore plus. Le risque incendie est plus élevé. Les habitants souffrent.

Ailleurs des solutions à ces problèmes sont apportées. Mais dans notre ville ? Rien, ou presque. Les îlots de fraîcheurs, bienvenus en cas de canicule, manquent cruellement en ville. On préfère bétonner, minéraliser, accentuer ainsi l'effet canicule par des îlots de chaleur, quitte à couper des arbres. Mais pas de panique : le quai Gambetta aura ses brumisateurs ! Sérieux ? Alors que l'eau manque ?

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été ! Puissiez-vous profiter pleinement de moments de repos et d'évasions.

Après deux étés durant lesquels le festival Chalon dans la Rue a été contraint par la crise sanitaire, nous espérons que l'édition 2022 offrira des propositions artistiques variées, de qualité au plus grand nombre. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice et serons vigilants sur les moyens humains, matériels et financiers alloués au festival par la majorité municipale.

Par ailleurs, les périodes de canicule et les intempéries que nous traversons imposent que des mesures plus fortes soient prises en matière d'aménagement urbain pour faire de Chalon une Ville plus résiliente. Nous continuerons de mener ce combat.

L'ÉLUE DE CHAQUE JOUR CHALON !

Les températures caniculaires que nous avons subies en cette fin juin nous rappellent encore et encore la nécessité pour les communes de tout faire pour s'adapter rapidement aux conséquences de celles-ci sur la vie des administrés (dans les écoles, les bâtiments publics, les espaces verts etc.). L'accompagnement des personnes les plus fragiles durant cette période estivale doit également être au cœur des préoccupations de chacun(e)s. Bel été à toutes et tous.

LES ÉLUS DE POUR CHALON AVEC VOUS

2 défaites électorales en 12 mois et seulement 2 conseils municipaux en 7 mois pour la 1ère ville de Saône et Loire. Gilles Platret est-il bien encore à bord ou bien c'est l'affirmation d'un maire sans vision, sans projet d'avenir et sans finance ? Très bel été et bonnes vacances à tous.

Didier De Carli - Alain Rousselot-Pailley

Rapprocher LES JEUNES ET LA POLICE



Dans le cadre de la prévention de la délinquance, la Ville de Chalon accueillera la seconde édition du dispositif « Prox ».

L'association *Raid Aventure* a pour mission de tisser des liens entre les forces de l'ordre et les habitants. Parmi ses nombreuses actions de sensibilisation, l'association déploie le « Prox », un dispositif qui favorise les moments d'échanges et de partage entre les policiers et les jeunes. Le mardi 23 août, entre 10h et 13h puis de 14h à 18h, des bénévoles interviendront au City Stade des Aubépins où ils feront découvrir aux participants et à leurs familles leur quotidien professionnel avec des

ateliers de secourisme, de tir laser, de GTPI (Gestes Techniques Professionnels d'Intervention) et un parcours « police ». Un ring de boxe gonflable, des terrains de foot et de rugby et un mur d'escalade seront également à disposition des participants. Des partenaires locaux dont la Police Municipale ou la BPIA s'associeront à cet événement pour contribuer à mieux faire connaître au public les différentes forces de sécurité.

LES ENFANTS REFONT L'HISTOIRE



Le Conseil municipal des enfants a travaillé avec le service des Archives pour créer un livret ludique et pratique où sont racontés 12 sites historiques de Chalon.

Au cours de leur mandat, les membres du Conseil municipal des enfants mènent des projets qui ont vocation à servir à l'ensemble des Chalonnais. Cette année, une partie des jeunes conseillers a réalisé un parcours de découverte des lieux ou édifices emblématiques de notre ville. Hôtel de ville, musée Denon, pont Jean-Richard, ancien canal, collège Camille-Chevalier, statue du cheval, fontaine Thévenin, fortifications, parc Georges-Nouvelle, place Armand-Calliat, Tour du Doyenné, hôpital Saint-Laurent... 12 sites ont été sélectionnés puis étudiés grâce aux documents conservés par les Archives. Le parcours complet s'effectue en deux heures de marche environ mais les lieux peuvent également se visiter individuellement, au gré des envies et du temps disponible. Pour chaque site, le livret propose un visuel issu du fonds des Archives, un dessin du site actuel réalisé par Folly Afahounko, dessinateur chalonnais, et un descriptif historique.

Vous pouvez retrouver ce livret aux Archives municipales ou sur chalon.fr.

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LINGE D'NUIT

CHALON SUR SAONE Zone Commerciale de LA THALIE



Un forum POUR CHOISIR

Sports, culture, loisirs, santé ou solidarité, les associations de tous horizons se réunissent le 3 septembre pour présenter leurs activités et accueillir de nouveaux adhérents.

À peine rentré de vacances et, déjà, vous recherchez les activités qui occuperont votre temps libre le reste de l'année ? En ce week-end de rentrée, le Forum de la vie associative et sportive sera un passage obligé. Au Parc des Expositions, près de 200 associations se donnent rendez-vous chaque année pour rencontrer le public. Et force est de constater que la diversité du tissu associatif chalonnais offre un panel impressionnant de disciplines à pratiquer. Le plus difficile sera de choisir. Et si vous restez indécis après votre passage sur les différents stands, les initiations et démonstrations proposées tout au long de la journée par de nombreuses associations finiront certainement de vous décider.

BOURSE AU BÉNÉVOLAT

Au-delà de ses licenciés et pratiquants, une association fonctionne au quotidien grâce à l'investissement et la bonne volonté de ses bénévoles.

Le 3 septembre, le Forum profitera de la venue de centaines de visiteurs pour organiser une bourse au bénévolat. Les rencontres, organisées à la manière d'un speed dating, donneront l'occasion aux potentiels bénévoles comme aux associations de se présenter en quelques minutes et de comprendre ce qu'ils pourraient mutuellement s'apporter. Votre association recherche des forces vives ? Vous êtes un particulier et souhaitez donner de votre temps ? Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à ces rencontres en imprimant le formulaire correspondant sur chalon.fr et en le retournant complété à la Maison des Associations (4 rue Jules-Ferry) ou par mail (forum@chalonsursaone.fr).

Forum de la vie associative et sportive

Samedi 3 septembre - De 9h à 17h - Entrée libre
Parc des Expositions

SERVICE PUBLIC

FRANCE SERVICES ARRIVE À CHALON

Vous avez besoin d'aide pour mener à bien vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec les services en ligne ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien, quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice.

La Ville de Chalon a souhaité accueillir France Services sur son territoire. Dès le 12 juillet, l'antenne locale ouvrira ses portes au sein de la Maison de quartier des Prés-Saint-Jean. Vous serez accueillis par trois agents de la Ville spécifiquement formés pour vous aider dans vos démarches et trouver des solutions immédiates. Chaque demande fera l'objet d'une réponse précise.



France Services Chalon
1 rue Winston-Churchill

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 11h30-17h30
Mercredi : 9h-13h
Jeudi : 11h30-17h30
Vendredi : 9h-13h

LE TROTTOIR AUX PIÉTONS !



Les incidents (accidents, incivilités, etc.) impliquant les trottinettes électriques mais également d'autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) se multiplient au sein de notre espace public. **Pour garantir la sécurité de tous, voici un rappel des règles à respecter et des sanctions applicables en cas d'infractions.**

135 € Telle est l'amende forfaitaire à laquelle un usager d'engin de déplacement personnel motorisé (trottinette électrique, monroue, gyropode, hoverboard, etc.) s'expose s'il circule sur les trottoirs de notre ville. Hélas, ce comportement dangereux qui engage la sécurité de tous est de plus en plus constaté dans nos rues. Compter sans une minorité de personnes qui méprise ouvertement les règles de circulation, de nombreux utilisateurs d'EDPM ignorent que leur usage est strictement réglementé. Et pour cause, ces engins sont aujourd'hui des catégories de véhicules qui figurent dans le Code de la route.

Ainsi, pour conduire un EDPM, il est impératif d'être âgé d'au moins 12 ans, de ne pas transporter de passager, de ne pas circuler sur le trottoir et de ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h. La circulation sur les aires piétonnes est tolérée à condition de rouler à 6 km/h au maximum et de ne pas gêner les piétons. En agglomération, les usagers doivent impérativement circuler sur les pistes et bandes cyclables ou, s'il n'y en a pas, sur la route lorsque la vitesse maximale autorisée sur celle-ci est de 50 km/h. Le port des casques audio et des écouteurs est interdit, tout comme l'utilisation du téléphone portable.

S'il n'est pas obligatoire en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque est fortement recommandé. De nuit, ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, les conducteurs doivent porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. Les EDPM doivent également être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux, de frein et d'un avertisseur sonore. Ces dispositions sont obligatoires. Outre la sanction prévue pour la circulation sur un trottoir, vous vous exposez à une amende de 35 € si vous portez un casque audio ou si vous transportez un passager. En cas d'absence des équipements obligatoires, vous encourez une amende forfaitaire de 11 € (contravention de première classe) à chaque défaut d'équipement constaté.

Notez que les utilisateurs de rollers, skateboards et trottinettes sans moteur sont considérés comme des piétons. De fait, ils doivent circuler sur les trottoirs à allure modérée (6 km/h), respecter les feux tricolores réservés aux piétons et emprunter les passages protégés. Pour éviter les situations dangereuses et partager une circulation apaisée entre tous les usagers, il est de la responsabilité de chacun d'adopter les règles de bonne conduite.

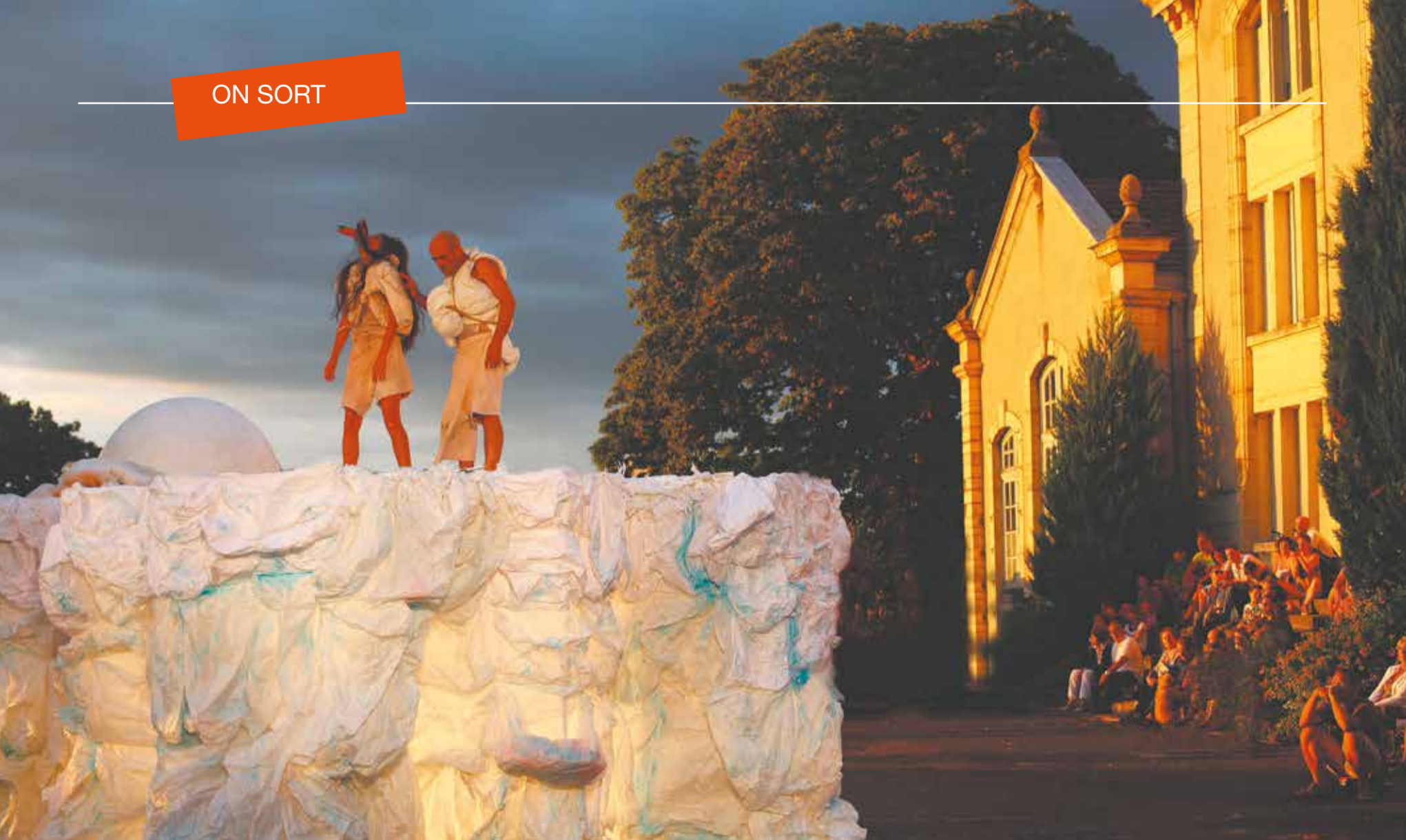
VOTRE POLICE MUNICIPALE VOUS PROTÈGE

Face aux incidents qui émaillent le quotidien mais aussi pour lutter contre toute forme d'incivilités, n'hésitez pas à faire appel aux agents de la Police municipale.

La Police municipale est chargée d'assurer la tranquillité publique au quotidien mais également lors des événements qui rythment la vie des Chalonnais. Depuis 2014, les moyens alloués à la Police municipale ont été augmentés, tant en matière d'effectifs que d'équipements. En effet, pour qu'ils puissent assurer leurs nombreuses missions dans les meilleures conditions, les agents disposent de multiples ressources : fourgon mobile, armement, brigade canine, caméras de vidéo protection, etc.

Lorsque vous constatez un incident ou que vous en êtes vous-même victime, le premier réflexe doit être de contacter la Police municipale. Pour rappel, vos agents interviennent du lundi au jeudi de 7h30 à 2h, le vendredi de 7h30 à 3h et le samedi de 8h30 à 3h. Pour joindre votre Police municipale, il suffit de composer le 03 85 42 45 75.





Quand Chalons **REVIENT DANS LA RUE...**

Pas tout à fait comme si de rien n'était mais résolument comme avant la crise sanitaire, **Chalons dans la rue reprend la place qui est la sienne dans l'espace public.**

Impossible en quelques lignes ou même deux pages de présenter le programme foisonnant qui vous attend du 20 au 24 juillet. Lieu incontournable, moment important ou spectacles inmanquables, voici une sélection - forcément subjective - des informations à retenir.



DES PARCOURS SURPRISES À TRAVERS LA VILLE

Le festival débute le 20 juillet par « L'Aube de la Création », une journée dédiée à la découverte de créations en cours à travers des parcours de deux à trois interventions artistiques présentées dans des lieux tenus secrets. Vous vous déplacez d'un point à un autre, d'une proposition artistique à une autre, sans connaître le programme. Ce n'est qu'au moment de la représentation que vous découvrez le nom de la compagnie et la discipline. Théâtre de rue, danse, marionnette, cirque, art numérique, installation plastique... chaque parcours mêle les styles. « L'Aube de la Création » amène public et artistes à partager le processus créatif, sans filet. Les compagnies vous révèlent les premiers pas de créations diffusées en 2023 et de votre côté, vous jouez le jeu de l'inconnu. De part et d'autre, une prise de risque bienveillante. Alors suivez les instructions et laissez-vous surprendre, 5 parcours différents sont proposés. Vous pouvez réserver votre ou vos parcours (2 €) sur le site du festival ou directement à la billetterie de la Place des Publics, square Chabas, le 20 juillet (dans la limite des places disponibles).

À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER...

150 spectacles animeront l'espace public pendant le festival. Voici, en, quelques lignes, un avant-goût de ce qui vous attend lors de cette édition 2022.

LA PLACE DES PUBLICS, LE CŒUR DU FESTIVAL

On y vient et on y revient. C'est un lieu de retrouvailles, d'informations, de spectacles, de repos, de restauration... le temps du festival, le square Chabas est « the place to be » ! Sur la Place des Publics, vous pourrez assister à des spectacles tout au long de la journée, parler des créations vues et à voir avec l'équipe du festival, danser tous les soirs au rythme de concerts endiablés, boire et manger au bar et food truck du festival, profiter d'un massage à l'ombre des arbres, réserver vos places pour les spectacles, etc.

Cette année, le festival invite le collectif chalonais *les Tanukis* à investir la Place des Publics. Ils ont concocté une programmation endiablée de spectacles et de concerts mais aussi d'ateliers participatifs. Tous les soirs, à 19h, les *Tanukis* vous convient à un étrange rituel mystico-chamanique : la cérémonie de la réconciliation. Vous serez invités à exprimer, communiquer, chercher en vous et dans le monde qui vous entoure les réponses à vos questions les plus intimes. Pour vous aider ? Des paillettes, des machines à écrire, des mètres de fil, des aiguilles et des magnétophones serviront à invoquer la protection des Yokai qui, chaque soir, viendront témoigner leur reconnaissance en offrant leurs étranges parades !

Autre grand rendez-vous de la Place des Publics : la matinale de Stéphanie. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, entre 9h30 et 10h15, la chercheuse Stéphanie Ruffier rencontrera des artistes qui, éprouvés par deux ans d'annulations et de contraintes sanitaires et sécuritaires, ont interrogé leurs valeurs, oscillant entre résistance et résilience. Chaque rencontre sera l'occasion d'un tête à tête public pour écouter les bruissements de demain, miser sur la beauté, prendre le pouls joyeux de la rue, ensemble.



À NOS RIVIÈRES (MALAXE)

Danse

Un groupe de sept femmes cheminent ensemble dans une procession de chants, de danses, de soins. Elles sont filles, mères, sœurs, amies, amantes, aimantes, compagnes, muses. Ce sont des créatures sanguines, fécondes, obscures, solaires, sensuelles et sauvages qui ont le pouvoir de vie et de mort. Puisant dans les profondeurs de leurs mythologies, elles se sont reliées à leurs puissances pour incarner leurs places. Laissez-vous guider dans une traversée subtile et sacrée.

L'ÎLE SANS NOM (L'INSTANT DISSONANT)

Théâtre de rue

Au moment de partir vivre sur une île volcanique du Grand Sud, un homme se fait diagnostiquer d'une lésion intime difficile à nommer. Là-bas, sa blessure rencontre celle de cette terre insulaire marquée par les violences des voyageurs passés. Pour chercher à mieux habiter le monde, il plonge alors dans les histoires des vivants et des fantômes de cette île millénaire. Inspirée par les spectacles pour sites patrimoniaux, la compagnie *L'Instant Dissonant* utilise le son et la lumière pour jouer les animaux sauvages et les végétaux du paysage.

LA TRAVERSÉE DU GLACIER (KUDSAK)

Théâtre de rue

Traverser un glacier, comme ça, en pleine rue ? C'est la folle expérience que vous propose de vivre Fabrice, alpiniste professionnel. Rendez-vous au pied de sa montagne pour une aventure aussi palpitante que rafraîchissante ! Une expédition en solo ou en cordée que vous n'êtes pas prêt d'oublier...

MOBIL DANCING (LA PISTE À DANSOIRE)

Danse

Bienvenue au dancing ! *La Piste à Dansoire* vous invite dans son palace clinquant, à mi-chemin entre bal disco et boîte de nuit itinérante. Enchaînant dis-

co, funk, afro beat, rock, yéyé, hip-hop, chachacha congolais et tarentelle électro, pisteurs et musiciens nous emmènent, l'air de rien, vers une fantaisie endiablée. *Mobil dancing* est une célébration collective d'une rare intensité : un moment de lâcher-prise sain et libérateur !

INERTIE (UNDERCLOUDS CIE)

Cirque

Inertie réunit des artistes de cirque et un sculpteur pour construire, développer et habiter une sculpture mobile géante qui évoluera dans l'espace public. On découvre une toupie échouée, un volume vide, abandonné à sa trajectoire circulaire. Une fois mis en mouvement, deux funambules marchent sur ce double chemin étroit, concave et convexe, générant des mouvements inattendus où l'élégance et la poésie rencontrent le contrôle et l'habileté.

CARNIVALE (DE MACHIENERIE)

Installation

Un village forain, peuplé d'installations extraordinaires, de saynètes absurdes et d'attractions surprenantes, jouées, conduites et manipulées par ses drôles d'habitants et le public. Des attractions exceptionnelles : *L'Imaginarium* du Capitein Gustav II, *Les Fabuleuses aventures du Marquis d'Equivilly*, *Animalium* et *Les Géants des Galapagos*, composent cette curieuse foire qui vous transportent dans un univers onirique, fantastique à l'accent écologique ! Une fable écologique, une expérience totale... Un grand spectacle !

MUPPETS RAPSONY (ANONIMA TEATRO)

Théâtre de gestes/Marionnettes

Récital pour boules de poils. Sur le mode du récital de salon couplé d'une singulière loterie, un trio d'interprètes et leurs assistants, mettent en abîmes des morceaux musicaux aussi divers que des madrigaux baroques, du hard rock et des poèmes dadaïstes... Un voyage théâtral, marionnettique et musical partant à l'exploration d'une pratique du playback qui allie folie, légèreté et exigence.



RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR
chalondanslarue.com

Beaucoup D'ÉPÉES DANS L'EAU

Au musée Denon, une exposition originale présente l'âge du Bronze à travers les dépôts d'objets métalliques en milieu humide, **un phénomène encore mystérieux considéré par les experts comme de véritables rites ou cultes.**

L'âge du Bronze (2300 – 800 avant notre ère) est une longue période au cours de laquelle les populations européennes ont découvert et maîtrisé peu à peu la métallurgie du bronze, un alliage plus résistant qui remplaça petit à petit les outils en pierre et révolutionna le quotidien.

Au fil des siècles, de nombreux objets en bronze ont été découverts (outillage, vaisselle, parure, etc.) en dehors des sites d'habitat et contextes funéraires, enfouis en amas dans la terre, sur les berges ou dans les cours d'eau. Ces dépôts métalliques sont l'une des pratiques les plus caractéristiques de la période. Les milieux humides (rivières, lacs, marais, tourbières) sont des lieux privilégiés de dépôts et les fouilles subaquatiques et les dragages menés dans le lit de la Saône ont révélé notamment des épées, dont une partie importante est conservée au musée Vivant-Denon de Chalon.

L'exposition *Des épées pour la Saône ?* dévoile les recherches récentes autour du phénomène des dépôts métalliques dans ou à proximité de l'eau, en tentant de résoudre leur énigme. Un comité scientifique composé de six chercheurs et chercheuses a travaillé de concert avec les commissaires d'exposition pour proposer au public un propos à la pointe de l'actualité scientifique.



© Jérôme Beg

Grâce aux collections du musée Denon et aux généreux prêts de 25 collections publiques ou privées, l'exposition présente un corpus de plus de 300 objets ou ensembles d'objets trouvés principalement en milieu humide. Parmi ces objets de prestige et du quotidien, trouvés dans la Saône mais aussi le Rhin, la Seine, la Loire, les lacs alpins ou les marais, sont exposés des objets exceptionnels tels que les cuirasses de Véria (Jura) et de Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), mais aussi les épées, casque, bracelet et faucille du dépôt du port Ferrier (Saône-et-Loire).

Présentés dans une scénographie moderne, ludique et didactique, les objets accompagnent des vidéos d'expérimentation des gestes de bronziers, quelques cartes, des dessins de reconstitution réalisés par l'illustrateur Pierre-Yves Videlier et des textes explicatifs qui permettent une expérience de visite adaptée à chacun.

Des épées pour la Saône ?

Les dépôts de l'âge du Bronze en milieu humide

Jusqu'au 8 janvier 2023 – Entrée libre

Tous les jours sauf les mardis et jours fériés de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30. En juillet-août, de 10h à 13h et de 14h à 18h

LA SAÔNE, DE BORD À BORD



Points de jonction entre la ville et sa rivière, les bords de Saône ont une histoire et une actualité fascinantes. Avec la complicité du service des Espaces verts et la Direction du Développement durable du Grand Chalon, l'Espace Patrimoine présente une approche transdisciplinaire : histoire, archéologie, géologie, développement durable, aménagement du territoire, architecture et urbanisme, vous saurez tout sur ces lieux incontournables de notre ville. Et pour vous permettre d'aller au-delà de l'exposition temporaire, l'Espace Patrimoine proposera également tout l'été des visites guidées, des ateliers ludiques à destination des enfants et des balades sur la Saône grâce à l'Office de Tourisme.

*Les bords de Saône à Chalon – Jusqu'au 6 novembre 2022 à l'Espace patrimoine (24 quai des Messageries) – Entrée libre
Du mardi au dimanche de 10h à 12h45 et de 13h30 à 18h*

Alors que la saison estivale se prête parfaitement à leur (re)découverte, l'Espace Patrimoine présente une exposition inédite qui raconte les bords de Saône sous des angles multiples.

Le quai de la Monnaie, la place du Port-Villiers, le quai Gambetta plus récemment... la revalorisation des rives de Saône opérée par la municipalité depuis maintenant plusieurs années témoigne de l'importance capitale de ces lieux pour notre ville et ses habitants. À travers les siècles, les bords de Saône ont toujours été des lieux de commerce et de tourisme grâce aux bateaux transportant marchandises ou voyageurs, des endroits de rencontres et de promenades pour les riverains et les visiteurs qui adorent y flâner mais également des espaces naturels où s'épanouissent paisiblement la faune et la flore locales.



© Marie Letizia Piantoni

AU THÉÂTRE CES SOIRS

Elles ont fait le bonheur de milliers de spectateurs à Paris, les meilleures pièces de théâtre du moment arrivent bientôt à Chalon.



© Bernard Richebe

Six représentations des Théâtrales sont programmées sur la scène de l'Espace des Arts. La saison ouvrira le 30 octobre par une valeur sûre : « Un couple magique », comédie signée Laurent Ruquier où Valerie Mairesse, Jeanfi Janssens et Stéphane Plaza se donneront la réplique avec, en toile de fond, le monde de la prestidigitation. Situations abracadabran-

tesques en prévision ! Le mois suivant, « La famille et le potager » obligera le couple Marie-Anne Chazel - Régis Laspalès à déployer des trésors d'imagination pour extirper leur progéniture d'une mauvaise passe qui pourrait coûter très chère à toute la famille. Elle a brillé de nombreuses fois au cinéma, Vanessa Paradis a accepté il y a quelques mois de tenir, pour la première fois, un premier rôle sur les planches. Dans « Maman », histoire drôle et tendre écrite par Samuel Benchetrit, l'actrice dévoilera tous ses talents de comédienne.

Pour débiter 2023 le sourire aux lèvres, embarquez pour « Berlin, Berlin », une création burlesque récompensée par le Molière de la meilleure comédie en 2022. Un jeune couple qui rêve de mariage, un amant, une épouse qui ne sait rien... Embourbés dans « Une situation délicate », Gérard Darmon, Clotilde Courau, Max Boublil et Elodie Navarre joueront à fond la carte du théâtre de boulevard. Pour conclure cette saison de façon théâtrale, le public retrouvera avec plaisir Pierre Arditi et Evelyne Bouix qui profiteront de « Fallait pas le dire » pour s'avouer toutes leurs vérités.

Les Théâtrales - Du 30 octobre 2022 au 2 mai 2023

Espace des Arts, 5 avenue Nicéphore Niépce

Billetterie sur www.les-theatrales.com ou www.achalon.com

Plus de 21 variétés de pains à base de céréales issues de l'agriculture biologique



Boulangers
de France

25 rue Général Leclerc
71100 Chalon-sur-Saône



50 ANS

Niépcé

PENSER / CLASSER : HOMMAGE À GEORGES PEREC

Nicéphore

2
07...

25
09

22

musée

MINISTÈRE
DE LA CULTURE



Chalon
Saône



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

JEUNESSE ET FAMILLE

PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

ESPACE JEUNESSE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade

→ 03 85 46 16 34

Plateau Saint-Jean

→ 03 85 46 62 05

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 85 48 69 57

Paix

→ 03 85 42 76 67

SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE → 03 85 48 69 57

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65



• SORTIE D'ÉCOLE / CRÈCHE
• GARDE À DOMICILE
• AIDE AUX DEVOIRS
• BABY-SITTING
• ANNIVERSAIRE

La garde d'enfants avec Kangourou Kids?

C'EST DANS LA POCHE!

kanourou kids
55 Rue d'Autun,
Chalon-sur-Saône
chalon-sur-saone.kangouroukids.fr
03 85 45 72 43

En plus, on recrute!



Distributeur officiel Hesperide

CENTRAKOR
bien plus que de la déco!

Chalon-sur-Saône
Beaune
Louhans



6 AGENCES en Saône & Loire

Transaction - Location - Syndic - Gestion

Agence de CHALON-SUR-SAÔNE :
2, rue de la Trémouille
03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 85000 €, 2 rue de la Trémouille E-mail: chalon@collier-immobilier.com - Site internet: www.collier-immobilier.com
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax: 03 85 48 01 93 Siret 450 986 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620



allo MAIRIE
0 8000 71100
(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)

Chalon Saône

Renault care service
longue vie aux voitures à vivre

jusqu'au 31 août 2022
59€ à partir de*

la recharge climatisation

qui mieux que Renault peut entretenir votre Renault ?

Recharge climatisation à partir de 59€*
Offre forfait «Recharge de climatisation partielle» à 59€ au lieu de 79€ valable jusqu'au 31/08/2022 comprenant la recharge de gaz R134a (à 800 grammes), la mise à niveau de l'huile du circuit de climatisation et la main-d'œuvre. Offre «Recharge de climatisation complète» à 79€ au lieu de 99€ valable jusqu'au 31/08/2022 comprenant la recharge de gaz R134a (à 800 grammes), la mise à niveau de l'huile du circuit de climatisation et la main-d'œuvre. Offre réservée aux particuliers sur les véhicules toutes marques (hors véhicules de PTAC > à 3,5t et véhicules équipés de gaz 1234YF) dans le réseau Renault.

Renault recommande devis-en-ligne.renault.fr

SODIRAC CHALON
Avenue de l'Automobile - ZI Sud
03 85 42 85 42

AUTO THIVOLLE
Le sourire en plus

MERCEDES-EQ
NOUVEL EQE
100% ÉLECTRIQUE.

Découvrez-le chez
Groupe Chopard

Nouvel EQE 350+ : Autonomies électriques : jusqu'à plus de 600 km (cycle mixte WLTP). Consommations électriques : 15,9-18,7 kWh/100 km (cycle mixte WLTP). Émissions de CO₂ : 0 g/km (cycle mixte WLTP). Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Certains équipements de la gamme sont sujets à des restrictions temporaires d'approvisionnement. Les informations actuelles sont disponibles chez votre distributeur Mercedes-Benz. SAS au capital de 500 000 € - RCS Chalonsur Saône 851 559 716.

A 0 g CO₂/km
B
C
D
E
F
G

CHOPARD ETOILE 71 - 34 RN 6 - 71240 Saint-Loup-de-Varennes - 03 85 99 15 30
— Groupe Automobile — www.groupechopard.com

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

Saison estivale 2022

Rondes de nuit

Coup de théâtre des Rondes de nuit

En août,
les mercredis 3, 10, 17, 24, 31
les vendredis 5, 12, 19, 26
et les dimanches 7 et 28

Rendez-vous à 20h15, place du Théâtre
Tout public - parcours avec escaliers

Réservation à l'Office de Tourisme au 03 85 48 37 97
Plein tarif : 10 € - Groupes et tarif réduit : 8 €

LES VENDREDIS
15 JUILLET
5 AOÛT
2 SEPTEMBRE
2022

La Saison #2
DU CLOÎTRE

CONCERTS AU
CLOÎTRE SAINT-VINCENT
CHALON-SUR-SAÛNE

PROGRAMME
SUR CHALON.FR